

DEVENEZ AMBASSADEUR DU TELEDON !

Vous souhaitez contribuer à la réussite du TELEDON, que vous soyez un particulier, une association, un club sportif, une entreprise,... vous pouvez vous engager en parlant autour de vous du TELEDON et de l'importance de mettre ses organes à disposition ou de devenir donneur de sang et ainsi faire tourner le compteur des dons de vie du TELEDON...

NOUS COMPTONS SUR VOUS!

TOUTE L'INFO SUR WWW.TELEDON.BE / ESPACE «DEVENEZ AMBASSADEUR»



TELEDON

Don de soi - Don de vie

**GRANDE EMISSION DE TELEVISION
DE CLÔTURE EN DIRECT**

**SUR TOUTES LES TÉLÉS LOCALES
DE WALLONIE ET BRUXELLES
LE SAMEDI 20 MAI 2017**



éditeur responsable : Manu Guevart - 069 89 19 19

▶ **REGARDEZ L'EMISSION** TELEVISEE EN DIRECT DE 20H À 22H.

▶ **PARTICIPEZ À L'ÉMISSION** DEPUIS TOURNAI EXPO, INSCRIVEZ-VOUS SUR LE SITE WWW.TELEDON.BE



TELEDON

Don de soi - Don de vie



Réseau des Télé locales



DU 3 AU 20 MAI 2017

**En Wallonie, à Bruxelles
et en Région germanophone**

**Faites DON DE VIE !
Déclarez-vous
donneur d'organes
& de sang**



WWW.TELEDON.BE



Le saviez-vous?

Chaque année en Belgique, des centaines de personnes décèdent par défaut de don d'organes ou de sang !!

**... et demain cela peut être vous
ou l'un de vos proches!**

LE DON D'ORGANES

Chaque année en Belgique quelque 1300 patients ont besoin d'une greffe pour guérir. Seuls 2/3 d'entre eux vont recevoir un organe, 1/3 soit quelque 400 personnes vont malheureusement décéder faute de disponibilité d'un organe. Avoir besoin d'un organe, ça peut vous arriver à vous ou à un de vos proches ! Peut-être demain !
Vous pouvez décider librement que le jour de votre décès, vous soyez donneur de vie à d'autres, en mettant vos organes à disposition, quel magnifique geste!
Pour ce faire, c'est simple, il vous suffit de le dire à vos proches qui s'attacheront à exaucer votre souhait. Vous pouvez ensuite aussi enregistrer votre volonté dans votre commune pour que celle-ci soit reprise dans un fichier qui pourra être consulté par le corps médical.

LE DON DE SANG

Chaque jour, des personnes survivent à des imprévus grâce à la générosité d'inconnus. Chaque jour, les hôpitaux accueillent des victimes de la route, des malades souffrant d'un cancer et affaiblis par leur traitement, des futures mamans qui connaissent des complications lors de leur accouchement, des prématurés qui nécessitent des soins particuliers... tous ces patients et bien d'autres encore sont susceptibles de devoir recevoir une transfusion sanguine.
Face à cette réalité, vous avez le pouvoir d'aider concrètement tous ces patients en leur donnant un peu de votre sang : une seule poche de sang peut sauver 3 vies!

**Déclarez-vous donneur
d'organes à votre décès**

Dites à votre famille
que vous souhaitez
être donneur à votre décès...

**Déclarez-vous
nouveau donneur de sang**

Décidez de donner du sang
pour la première fois
dans les prochains mois...

...et en plus déclarez votre volonté sur le site du TELEDON pour faire tourner le compteur des dons de vie.



4 façons d'émettre votre volonté de devenir
donneur d'organes et/ou de sang



1

SUR LE SITE INTERNET

www.teledon.be

2

PAR TÉLÉPHONE

0800 355 44

3

DANS VOTRE COMMUNE

au service population/état civil

4

DANS LES COLLECTES DE SANG

dans toute la Wallonie, à Bruxelles
et en Région germanophone

TOUTE L' INFO SUR **WWW.TELEDON.BE**